

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2022

par le Collectif pour une relance équitable



## Sommaire

---

### **Recommandation 1 : Engagement stratégique auprès du secteur sans but lucratif**

Nous suggérons la création, au sein de l'appareil gouvernemental, d'une « place permanente » pouvant collaborer stratégiquement avec le secteur sans but lucratif et coordonner les politiques qui le concernent. Nous recommandons au gouvernement de promouvoir cette collaboration en adoptant une approche fondée sur l'équité et en travaillant directement avec les organismes des communautés dignes d'équité, afin d'identifier et résoudre les obstacles particuliers auxquels ces dernières font face.

### **Recommandation 2 : Augmentation du financement des activités de base pour les organismes sans but lucratif et les organismes caritatifs**

Nous recommandons au gouvernement :

- I. D'offrir davantage de possibilités de financement des activités de base au secteur caritatif et sans but lucratif. Nous suggérons au gouvernement de mettre en œuvre cette recommandation en adoptant une approche fondée sur l'équité, afin de combler les lacunes de financement particulières auxquelles les organisations des communautés dignes d'équité font face.
- II. De veiller à ce que les ministères couvrent l'intégralité des coûts administratifs associés à la prestation des services lors des transferts aux organismes caritatifs et organismes sans but lucratif.

### **Recommandation 3 : Amélioration du Fonds de relance des services communautaires (FRSC) et création d'un programme équitable**

Nous recommandons au gouvernement :

- I. De s'assurer que tous les organismes caritatifs enregistrés et sans but lucratif dédiés au bien public soient admissibles à un financement du FRSC, en fonction de leurs besoins et dans une optique d'équité.
- II. D'augmenter le FRSC en y ajoutant 300 000 000 \$ de financements supplémentaires.
- III. De prolonger les délais d'utilisation des financements FRSC au moins jusqu'au 30 mars 2023.

### **Recommandation 4 : Création de partenariats plus équitables**

Nous recommandons au gouvernement de travailler avec le secteur sans but lucratif, afin de réformer les règlements s'appliquant aux donataires reconnus, à la direction et au contrôle, avec, pour objectif, de protéger les fonds publics et caritatifs tout en permettant aux organismes de répondre de façon plus équitable et plus efficace aux crises et aux défis futurs.

### **Recommandation 5 : Investissement dans les infrastructures sociales**

Nous recommandons au gouvernement d'inclure un soutien réservé aux infrastructures sociales dans son budget d'investissement dans les infrastructures de 2022.

### **Recommandation 6 : Investissement dans l'amélioration des données du secteur sans but lucratif**

Nous recommandons au gouvernement de mandater Statistique Canada pour rassembler en continu des données désagrégées sur le secteur sans but lucratif, le travail qu'il effectue, et les populations avec lesquelles il travaille, afin de pouvoir surveiller le secteur, l'état de l'équité dans le secteur et la santé de la communauté au terme de la reprise.

## Introduction

---

Le secteur caritatif et sans but lucratif fait partie intégrante du tissu social canadien et contribue de façon significative à la qualité de vie de nos communautés. Représentant 8,4 % du PIB, ce secteur est l'un des piliers de notre économie. La pandémie de COVID-19 a révélé ces réalités de façon encore plus flagrante, car nos organismes œuvrent sans relâche pour fournir des programmes et des services critiques aux personnes qui en ont le plus besoin.

Nos organismes emploient, contactent et servent les membres des communautés dignes d'équité qui figurent parmi les plus touchées par la pandémie. Le budget 2021 a d'ailleurs identifié les acteurs du secteur sans but lucratif comme « *des partenaires clés dans notre travail visant à rouvrir et à rebâtir nos communautés* ». Nous sommes prêts et désireux de collaborer avec le gouvernement pour créer une relance équitable.

Le Collectif pour une relance équitable invite donc instamment le gouvernement à collaborer sérieusement et stratégiquement avec le secteur caritatif et sans but lucratif, et à prendre plusieurs mesures importantes pour créer un milieu de fonctionnement plus solide et plus équitable.

## Recommandation 1 : Engagement stratégique auprès du secteur sans but lucratif

---

Le secteur public et le secteur sans but lucratif sont des partenaires naturels, travaillant main dans la main sur de nombreuses questions communes allant de la santé à l'art et la culture. Le gouvernement se tourne fréquemment vers nos organismes pour obtenir de l'aide dans la réalisation de ses objectifs prioritaires. Malgré cela, la reconnaissance de ce partenariat s'étiole depuis une quinzaine d'années. Le fait qu'il n'existe, au sein du gouvernement, aucune entité responsable de coordonner les politiques concernant le secteur sans but lucratif ou d'assurer sa bonne santé en est la preuve. Pour qu'il parvienne à atteindre son potentiel, à promouvoir l'équité et à travailler sur les priorités gouvernementales, notre secteur a besoin de collaborer étroitement avec le gouvernement.

Il est important de noter que les organismes au sein des communautés dignes d'équité servent des communautés aux besoins distinctifs et font face à des défis et des obstacles qui leur sont propres, y compris le racisme anti-Noirs, le racisme envers les Autochtones, l'antisémitisme et l'islamophobie. Puisque notre secteur est extrêmement hétéroclite, une approche « unique » ne serait pas du tout adaptée. Ce contexte confirme la nécessité de créer une entité pouvant gérer adéquatement les besoins du secteur sans but lucratif de façon nuancée et cohérente.

***Nous suggérons la création, au sein de l'appareil gouvernemental, d'une « place permanente » pouvant collaborer stratégiquement avec le secteur sans but lucratif et coordonner les politiques qui le concernent. Nous recommandons également au gouvernement de promouvoir cette collaboration en adoptant une approche fondée sur l'équité et en travaillant directement avec les organismes des communautés dignes d'équité, afin d'identifier et résoudre les obstacles particuliers auxquels ces dernières font face.***

## Recommandation 2 : Augmentation du financement des activités de base pour les organismes sans but lucratif et les organismes caritatifs

---

Il y a plusieurs dizaines d'années, le gouvernement finançait les activités de base de nombreux organismes en couvrant certains frais essentiels associés à la prestation de programmes de qualité. Cela pouvait inclure les coûts liés aux loyers, à la communication, aux collectes de fonds, à la technologie, aux avantages sociaux, aux évaluations, aux rapports, à l'assurance, aux logiciels et aux formations. Les opportunités de financement des activités de base sont maintenant devenues rares. De plus, même lorsque le gouvernement octroie aux organismes sans but lucratif des fonds pour créer ou offrir un programme spécifique, ces fonds ne couvrent souvent pas la totalité des coûts liés à la prestation du programme. Ce phénomène entraîne un cycle de sous-investissement permanent. En effet, puisque les organismes dépendent d'un financement qui ne couvre pas les coûts de base de leurs projets, ils doivent compenser ce manque à gagner par un sous-investissement chronique dans les domaines opérationnels principaux. En conséquence, les organismes se voient contraints à passer beaucoup de temps à chercher des financements, au lieu de le passer à améliorer la qualité de leurs programmes et services ou à investir dans le long terme et la santé organisationnelle. Ce cycle freine la capacité des organismes à remplir leur mission et à aider leur communauté.

L'absence de financement stable des activités de base a également un impact direct sur la qualité du travail des quelque 2,4 millions de personnes employées par le secteur<sup>1</sup>, en majeure partie (77 %) des femmes.<sup>2</sup> La nature même du financement des organismes sans but lucratif entraîne la création d'un trop grand nombre d'emplois précaires, sous-payés et offrant peu d'avantages sociaux.

La pandémie a eu de lourdes conséquences sur les sources de financement non restreintes pouvant servir à financer les activités de base des organismes sans but lucratif (qui proviennent principalement des dons et des revenus gagnés).<sup>3</sup> Malheureusement, le sous-financement chronique des activités de base affaiblit la résilience organisationnelle et la capacité de réaction et d'adaptation en temps de crise. L'impact sur la capacité de nombreux organismes à résister à la crise liée à la pandémie de COVID-19 s'est révélé particulièrement dévastateur.

Tout porte à croire que les organismes des communautés dignes d'équité font face à des défis supplémentaires lorsqu'il s'agit d'accéder à des fonds. Par exemple, des rapports récents ont examiné les raisons structurelles qui, en comparaison au reste du secteur sans but lucratif, entraînent une réduction du financement octroyé aux organismes pour les femmes<sup>4</sup> et un sous-financement énorme des organismes dirigés par des membres de la communauté Noire ou servant ces communautés.<sup>5</sup> Le

---

<sup>1</sup> Statistique Canada. (2021). The Daily — Institutions sans but lucratif et bénévolat : contribution économique, premier trimestre de 2021. Obtenu sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210628/dq210628c-fra.htm>

<sup>2</sup> Statistique Canada. (2021). Compte satellite des organismes sans but lucratif et du bénévolat : Module des ressources humaines, 2010 à 2019. Obtenu sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210430/dq210430d-fra.htm>

<sup>3</sup> Imagine Canada. (2021). Enquête sectorielle : Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 Obtenu sur : <https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/Enquete-sectorielle-effets-persistants-pandemie-COVID-19.pdf>

<sup>4</sup> Fondation canadienne des femmes, Ontario Nonprofit Network, Centre canadien de politiques alternatives et Kathleen Lahey. (2020). Obtenu sur : <https://fw3s926r0g42i6kes3bxg4i1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/05/Resetting-Normal-Report-Womens-Sector.pdf>

<sup>5</sup> Réseau pour l'avancement des communautés noires et Programme de philanthropie et leadership dans le secteur à but non lucratif de l'Université Carleton. (2020). Non financé : Les communautés noires, les oubliés de la philanthropie canadienne. Obtenu sur : <https://www.forblackcommunities.org/assets/docs/Nonfinance-Report.pdf>

gouvernement peut commencer à inverser dès à présent ces tendances en proposant le financement des activités de base.

***Nous recommandons au gouvernement :***

- I. D'offrir davantage de possibilités de financement des activités de base au secteur caritatif et sans but lucratif. Nous suggérons au gouvernement de mettre en œuvre cette recommandation en adoptant une approche fondée sur l'équité, afin de combler les lacunes de financement particulières auxquelles les organisations des communautés dignes d'équité font face.***
- II. De veiller à ce que les ministères et les organismes couvrent l'intégralité des coûts administratifs associés à la prestation des services financés, lors des transferts aux organismes caritatifs et organismes sans but lucratif.***

### **Recommandation 3 : Amélioration du Fonds de relance des services communautaires (FRSC) et création d'un programme équitable**

---

L'impact de la pandémie continue de se faire lourdement sentir sur les finances du secteur et sur sa capacité à fournir des programmes et des services.<sup>6</sup> Le FRSC constitue un soutien financier bienvenu des activités de base et aidera les organismes caritatifs et sans but lucratif à se moderniser et à s'adapter aux défis créés par la pandémie de COVID-19

Les petits et moyens organismes servant les régions de petite taille sont particulièrement touchés et rencontrent des difficultés disproportionnées à s'adapter aux conditions créées par la pandémie.<sup>7</sup> Ils ont également moins de chances de bénéficier des mesures d'urgence telles que le SSUC et le SUCL, ce qui met en péril la diversité du secteur.<sup>8</sup> Le FRSC représente une occasion de renverser cette tendance et de soutenir les organismes qui en ont le plus besoin. De plus, nous sommes persuadés qu'il est essentiel d'ouvrir le FRSC à tous les organismes caritatifs enregistrés et sans but lucratif dédiés au bien public, et pas seulement aux organismes offrant des services de première ligne, et de répartir les fonds en fonction de leurs besoins et dans une optique d'équité.

Les besoins du secteur sans but lucratif sont de loin supérieurs aux 400 000 000 \$ déjà alloués au FRSC. De plus, la date butoir actuelle du déboursement, prévue le 30 mars 2022, est étonnamment courte pour un programme de cette ampleur. Si l'objectif est de diriger les fonds vers ceux qui en ont le plus besoin, il est indispensable de garantir un délai suffisant pour choisir des intermédiaires pouvant financer les organismes sans but lucratif et des communautés dignes d'équité. Pour que le FRSC puisse avoir un impact réellement transformateur, il est également crucial de laisser aux organismes le temps de rédiger leurs demandes et de dépenser les fonds à bon escient.

---

<sup>6</sup> Imagine Canada. (2021). Rapport d'enquête sectorielle à paraître.

<sup>7</sup> Imagine Canada. (2021). Les organismes caritatifs canadiens et la COVID-19 : L'état de la situation. Obtenu sur : <https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/Sector-Monitor-report-highlights-2021-FR.pdf>

<sup>8</sup> Ontario Nonprofit Network. (2021). COVID-19 : State of the Ontario Nonprofit Sector One Year Later. Obtenu sur : [https://theonnc.ca/wp-content/uploads/2021/07/2021\\_ONN\\_State-of-the-Ontario-Nonprofit-Sector.pdf](https://theonnc.ca/wp-content/uploads/2021/07/2021_ONN_State-of-the-Ontario-Nonprofit-Sector.pdf)

***Nous recommandons au gouvernement :***

- I. De s'assurer que tous les organismes caritatifs enregistrés et sans but lucratif dédiés au bien public soient admissibles à un financement du FRSC, en fonction de leurs besoins et dans une optique d'équité.***
- II. D'augmenter le FRSC en y ajoutant 300 000 000 \$ de financements supplémentaires.***
- III. De prolonger les délais d'utilisation des financements FRSC au moins jusqu'au 30 mars 2023.***

## **Recommandation 4 : Création de partenariats plus équitables**

---

Le travail des organismes caritatifs auprès des communautés dignes d'équité est crucial et contribue à favoriser la cohésion sociale, l'inclusion et la création d'une société plus durable, plus sécuritaire et en meilleure santé. Pourtant, nombre de réglementations désuètes empêchent les organismes caritatifs d'octroyer des fonds aux organisations non caritatives, à moins qu'ils ne « dirigent et contrôlent » les activités de leur partenaire non caritatif. Cette exigence déséquilibre toute tentative de partenariat équitable en créant une dynamique de pouvoir inégale, voire coloniale. En fin de compte, les réglementations actuelles minent les engagements véritables et durables envers la réconciliation avec les peuples autochtones et empêchent la résolution du racisme systémique, puisque les partenaires dirigés par des Autochtones ou des Noirs se voient contraints d'agir en tant que simples agents des organismes caritatifs de grande taille.

***Nous recommandons au gouvernement de travailler avec le secteur sans but lucratif, afin de réformer les règlements s'appliquant aux donateurs reconnus, à la direction et au contrôle, avec, pour objectif, de protéger les fonds publics et caritatifs tout en permettant aux organismes de répondre de façon plus équitable et plus efficace aux crises et aux défis futurs.***

## **Recommandation 5 : Investissement dans les infrastructures sociales**

---

Les infrastructures sociales offrent aux gens les espaces nécessaires pour se rassembler, communiquer, bâtir leur communauté et tisser des liens sociaux entre des groupes diversifiés. Les centres pour les jeunes, les services d'accueil des nouveaux arrivants et les espaces verts communautaires en sont quelques exemples.

Tout au long de son histoire, le Canada a investi dans des infrastructures qui ont amélioré grandement la qualité de vie de certaines communautés. D'autres, par contre, ont été exclues de ces investissements, ce qui a créé des inégalités structurelles. Les infrastructures ont joué un rôle dans le déplacement des communautés autochtones, la promotion de l'utilisation de l'automobile, la diminution des capacités de déplacement des personnes à mobilité réduite ou la réduction de la sécurité des femmes.

L'objectif de la relance est de reconstruire mieux. Pour y parvenir, nous devons adopter une approche holistique des infrastructures en valorisant les infrastructures sociales au même titre que les infrastructures traditionnelles. Grâce à une collaboration renforcée et des prises de décisions participatives, les investissements du Canada dans les infrastructures peuvent renforcer à long terme la résilience des communautés et créer un Canada plus équitable pour les générations futures.

***Nous recommandons au gouvernement d'inclure un soutien réservé aux infrastructures sociales dans son budget d'investissement dans les infrastructures de 2022.***

## **Recommandation 6 : Investissement dans l'amélioration des données du secteur sans but lucratif**

---

Les données rassemblées par le gouvernement sur le secteur sans but lucratif sont incomplètes, surtout dans les domaines de la macroéconomie, des ressources humaines et des informations organisationnelles. L'étude des chiffres mène à des prises de décision éclairées et à la transparence publique, et ce manque de données pose des difficultés aux législateur·rice·s et aux dirigeant·e·s du secteur sans but lucratif. De plus, obtenir de meilleures données sur le secteur sans but lucratif aiderait le gouvernement à honorer son engagement en vue d'améliorer les mesures de qualité de vie et la disponibilité des données désagrégées. Enfin, ces données permettraient également de montrer la nécessité d'investir dans les organisations dirigées par et servant les communautés dignes d'équité.

***Nous recommandons au gouvernement de mandater Statistique Canada pour rassembler en continu des données désagrégées sur le secteur sans but lucratif, le travail qu'il effectue, et les populations avec lesquelles il travaille, afin de pouvoir surveiller le secteur, l'état de l'équité dans le secteur et la santé de la communauté au terme de la reprise.***

## **À propos du Collectif pour une relance équitable**

---

Le Collectif pour une relance équitable s'est formé pour répondre à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur sans but lucratif et les communautés qu'il sert. Le Collectif est composé de chef·fe·s de file du secteur et a pour objectif de promouvoir une relance équitable et un secteur sans but lucratif fort.

### **Membres**

Association nationale des centres d'amitié  
Policywise for Children and Families  
Egale Canada  
Fondations Philanthropiques Canada  
Association musulmane du Canada  
Réseau pour l'avancement des communautés noires  
Prosper Canada  
Imagine Canada

### **Personne-ressource :**

Bernadette Johnson  
Directrice, Promotion et mobilisation des connaissances  
Imagine Canada  
514.886.6135  
bjohnson@imaginecanada.ca